

Jean-Brice

Bouches du Rhône

Agriculteur, productions : arboriculture et maraîchage.

Racontez-nous votre situation :

Je me suis installé en 2023 en arboriculture et maraîchage, à presque 40 ans, avec une expérience professionnelle solide bien que non agricole.

Engagé dans une démarche d'installation avec la dotation jeune agriculteur, j'ai pu trouver des terres rapidement, pourtant dans un territoire nouveau, et j'ai surtout du apprendre rapidement le métier.

Aujourd'hui, je suis performant dans mon activité de production fruitière et de production de légumes destinées à des grossistes, supermarchés et vente directe.

Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?

Les ADEAR 13 et 84 ont été indispensables à mon installation, me permettant de rencontrer beaucoup d'agriculteurs grâce aux visites de fermes et ainsi de préciser mon projet d'installation (lieu, techniques, dimensionnement..).

Les ADEAR disposent également d'une importante offre de formation technique qui m'a été très utile. Les animatrices des ADEAR m'ont aussi apporté beaucoup en matière de cadrage, d'analyse des retours d'expériences.

J'ai aussi été accompagné par la chambre d'agriculture mais seulement sur des points de formalisme administratif. L'ADEAR m'a donc apporté des ressources beaucoup plus concrètes.

Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?

Le fait que l'ADEAR soit un véritable réseau d'échange et d'entraide entre agriculteurs offre un cadre propice à une installation pour quelqu'un comme moi qui n'est pas issu du milieu paysan, qui ne maîtrise pas encore les techniques agricoles mais qui vient avec une autre expérience professionnelle. Avec la chambre d'agriculture on n'a pas ce contact avec les gens du métier.

L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?

Oui je dirais même déterminant. Il n'y a qu'au travers des visites de ferme animées par les ADEAR 13 et 84 et des rencontres au cours de ces visites que j'ai pu identifier le territoire sur lequel je me suis installé et les techniques que j'allais mettre en place. Une fois en installé, les ADEAR continuent à beaucoup m'apporter dans le suivi, le réseau, les formations. Enfin, pour le futur cela me semble important que d'autres jeunes agriculteurs continuent à s'installer autour des terres que je cultive afin que nous puissions nous entraider et coopérer sur différents domaines : partage de matériel, travail en commun, organisation de débouchés etc. En cela les ADEAR ont un rôle important à jouer pour accompagner ces futurs agriculteurs dans leur installation.

De plus, même si je n'ai pas encore bénéficié directement de cette compétence, je sais que les ADEAR accompagnent les agriculteurs dans des démarches de regroupement (GAEC, magasins de producteurs...) et dans la transmission. Plusieurs des collègues qui m'entourent, avec qui je coopère régulièrement, ont pu bénéficier de ce type d'accompagnement et j'espère pouvoir en bénéficier dans l'avenir.